



Pour diffusion immédiate

Le CCP et le gouvernement fédéral sont à fixer les modalités du Programme de transition pour les exploitations porcines

Ottawa, Ont. [26 août 2009] – Le Conseil canadien du porc (CCP) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) sont à définir les conditions du Programme de transition pour les exploitations porcines. Le vendredi 21 août 2009, les représentants du CCP et d'AAC se sont réunis toute la journée en vue de poursuivre les discussions sur le fonctionnement du programme.

« Chaque journée compte », signale Jurgen Preugschas, président du CCP. « Le Conseil canadien du porc et le gouvernement fédéral comprennent tous deux l'urgence d'obtenir l'approbation officielle des modalités du programme le plus rapidement possible. Les deux groupes collaborent étroitement en vue d'établir le processus de mise en œuvre, de mettre en place le système d'offres et de faire en sorte que l'aide financière soit versée aux producteurs dans les plus brefs délais possibles. »

Au cours de cette réunion, il a également été question de programmes similaires, notamment le programme de retrait des bouvillons d'abattage dans le cadre de l'ESB, le programme d'aide à la production de tabac, et le programme américain de rachat des troupeaux laitiers, afin d'aider les participants à mieux comprendre les enjeux de ces programmes. On a convenu que les objectifs du présent programme devraient se résumer comme suit :

- Permettre aux producteurs d'envisager le programme de prêts à long terme et le programme de transition.
- Permettre aux producteurs qui le souhaitent de quitter la production porcine.
- Contribuer à réduire de manière permanente la capacité de production de porcs au Canada.
- Offrir un accès égal et impartial au programme à tous les types d'exploitation (naissage-finition, naissage, sevrage et finition).
- Offrir à toutes les régions un accès égal et impartial au programme.

Le Programme de transition pour les exploitations porcines est l'un des trois volets du plan détaillé de restructuration annoncé par le fédéral, le 15 août dernier. Les autres volets comprennent un programme de prêts à long terme et un fonds de commercialisation pour le développement des exportations de porc.

« Le CCP transmettra dès que possible les détails du programme aux producteurs et verra attentivement à ce que le processus se déroule rondement », a ajouté M. Preugschas.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin et dont les activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

-30-

Pour plus d'informations, communiquer avec :

Gary Stordy
Directeur des relations publiques
Conseil canadien du porc
613 236-9239, poste 277
stordy@cpc-ccp.com